



Compte-rendu du Conseil d'établissement du jeudi 30 mai 2024

Etaient excusées : Madame Jourdan

Etaient présentes :

Parents correspondants : Madame Gras (PS), Madame Libault (MS), Madame de Fraissinette (GS), Madame Bordier Gauvin (CP), Madame Klotz (CE1), Madame Hervieux (CE2), Madame de Puybusque (CM1), Madame Alzuyeta (CM2)

Représentant de l'APEL : Madame de Tinguy

Représentant de l'OGEC : Madame Bruneau

Enseignantes : Madame de Coligny, Madame de Saint-Julien, Madame Dupé, Madame Mornet.

Personnel de Droit Privé : Madame Michaux (AESH), Madame de Maintenant (Aide Pédagogique), Madame de Lachaise (ASEM PS), Madame Le Laouéan (ASEM GS), Madame Edeline (Assistante de direction)

Présidé par Madame Zoubovitch

Introduction

Je vous remercie d'être présents au 2^e Conseil d'établissement de cette année.

Pour rappel, le conseil d'établissement est une assemblée consultative où toutes les questions éducatives, pédagogiques et pastorales sont évoquées. Cette assemblée est constituée des membres de la communauté éducative (les enseignants), les parents correspondants, l'APEL et le personnel de droit privé. La moitié de notre équipe éducative Saint Pierre est présente ce soir.

Nous aurions pu également inviter le maire et l'inspecteur académique.

Je remercie tout d'abord les parents correspondants d'être un véritable relais des parents notamment aujourd'hui pour ce conseil.

I – Sécurité

***Accueil du matin :** Au mois de janvier, lors de notre premier conseil d'établissement, j'ai rappelé les horaires de l'école et le niveau du Plan Vigipirate : niveau sécurité renforcée risque Attentat.

Afin de certifier aux autorités que l'école était en sécurité, que plus aucune personne ne rentrait ni ne sortait au-delà de cet horaire, j'ai demandé aux enseignantes de maternelle d'être présentes dans leur classe à 8h15 afin de pouvoir ouvrir les portes 5 mins plus tôt par rapport à l'horaire habituel. Elles ont accepté et je les remercie.

Les parents de MS sont invités à déposer leurs enfants au niveau de la porte vitrée sous le regard bienveillant de Marie de Maintenant. A partir de 8h27, Marie a pour mission de ne plus laisser entrer personne, de garder les enfants, et de fermer l'établissement à 8h30 avant de déposer les retardataires dans leur classe. Un grand merci à tous pour cette belle avancée vers la sécurité.

***Retards** : Le fait de devoir passer par le secrétariat pour remplir un billet de retard et le rappel des horaires ont été très bénéfiques. Nous notons une diminution de ces derniers.

***Sortie du soir**: La sortie à 16h30 se déroule bien. Néanmoins, nous avons eu un incident ce lundi. Certains parents étaient restés dans l'établissement après 16h30. Ils ont poussé la porte des maternelles qui est restée bloquée. Conclusion à 16h35, nous avons une porte ouverte non surveillée donnant sur la rue complètement ouverte. Je demande donc aux parents de maternelle, si aucun personnel de l'établissement n'est plus à la porte, de bien vouloir passer par la grande cour.

Enfin, en ce qui concerne la sortie de 18h, nous avons maintenant toujours 2 personnes au portail : Soizic en permanence et Marie-Alice Edeline ou Juliette Viel.

II – Moments festifs

***Souffle de Saint Pierre** : a eu lieu le jeudi Saint. Cette année, les fonds récoltés ont été donnés à la Fondation Raoul Follereau. Je remercie les enfants et leurs parrains. Grâce à leurs efforts, nous avons pu réunir 5167€.

***Bol de riz** : a eu lieu le vendredi Saint. Les enfants mangent alors du riz et une pomme. Ceux qui souhaitent y participer et qui ne déjeunent pas habituellement à la cantine étaient les bienvenus et payaient le prix d'un repas exceptionnel. La différence facturée par notre prestataire entre le coût d'un repas habituel et celui du vendredi Saint permet d'alimenter une cagnotte qui est confiée à une association. Cette année, nous avons récolté 567€ et nous avons choisi les Restos du Cœur.

Certains parents se sont émus des associations qui ont été choisies et souhaiteraient être associés à leur sélection. Ce choix est toujours fait en pensant aux enfants. En effet, soit l'association vient en amont présenter son projet aux enfants, soit je les informe pour qui cette action de Carême est prévue, et l'association passe après l'évènement les remercier. Ils sont porteurs d'une mission. Dans le cas des Restos du Cœur, les enfants savaient que cela allait servir à acheter des affaires de toilettes et des céréales à des plus jeunes. Il me paraît important que les enfants comprennent que la maladie, la pauvreté et le besoin d'aide peuvent venir du bout du monde mais également d'à côté de chez eux, dans le village voisin et même la ville où ils habitent ; que même à leur âge, ils peuvent tendre la main. Nous avons pu ainsi offrir 107 kgs de produit d'hygiène de première nécessité (sérum physiologique, coton, lingettes, lait de toilette, gel lavant et céréales) à 23 enfants en bas-âge habitants à Saint Cyr-l'école.

Si certains parents sont en lien avec des associations, ils peuvent me soumettre leur candidature dès septembre, c'est ce qu'a fait une maman concernant la Fondation Raoul Follereau.

***Samedi travaillé** : Ils sont au nombre de 4 et seront reconduits l'an prochain. Ils permettent de donner la possibilité aux parents qui ne peuvent pas se libérer dans la semaine de pouvoir vivre des temps forts au sein de l'établissement. Sur 4 samedis, 3 sont organisés autour des messes, du festival du livre, des expositions pour les maternelles et de la kermesse. Hormis ce temps festif, il s'agit d'un temps travaillé en classe où la pédagogie employée peut être différente que celle du quotidien. Les enseignantes peuvent aborder les notions vues en classe à travers des jeux pédagogiques. Elles peuvent également mettre en place des temps de remédiations ou en profiter pour réaliser des exposés.

Bien évidemment, étant sous contrat d'association avec l'état, nous travaillons le même nombre de jours que dans l'enseignement public. Par conséquent, quatre demi-journées seront libérées dans l'année. Actuellement, elles sont positionnées en fin d'année.

*Sortie :

De plus nombreuses sorties ont été réalisées cette année pour la plus grande joie des enfants. Nous remercions les enseignantes pour leurs initiatives.

Vendredi 7 juin, nous organisons avec 5 autres écoles (Saint Symphorien, Saint Marie des Bourdonnais, Sainte Agnès, Sainte Marie de la Celle-St-Cloud, Saint François d'Assise de Viroflay) un pèlerinage à Chartres pour nos CM2. L'objectif de cette journée est de vivre un temps de partage communautaire et permettre aux élèves de faire connaissance avec leurs futurs camarades de collège.

En ce qui concerne la sortie de fin d'année, elle sera sportive. Je l'annoncerai la semaine prochaine. Nous irons à Blockbuster à Versailles en bus pour les maternelles et à pied du CP au CM2. Par groupe, répartis sur la journée, les enfants auront accès à la structure pendant 1h00 et joueront dans les jardins de l'Ermitage. Le déjeuner aura également lieu à l'Ermitage. Enfin, une journée extraordinaire sera vécue le 11 juin. L'APEL fait venir Kapla toute la journée afin de réaliser des constructions. Merci à l'APEL pour toute l'organisation.

III – Nouveautés cette année

*Permis à points

Cette année, nous avons mis en place un permis à points. L'objectif est de responsabiliser les enfants face à leurs actes et à les aider à grandir. Comme ils écrivent ce qui s'est passé (ou collent le pictogramme correspondant à la scène en maternelle), ce permis à points devient un véritable point d'appui pour vous-mêmes et vos enfants lors de vos échanges.

Il nous sert également à observer plus finement les difficultés d'un enfant (gestion des émotions, respect du matériel...).

Lorsqu'un élève a perdu 10 points, nous lui proposons de récupérer 2 ou 3 points grâce à un contrat de comportement, cela en vue d'amorcer une spirale vertueuse. Dans bien des cas, notamment en maternelle, cela a permis à l'enfant grâce à tout l'étayage que cela suppose de la part de toute la communauté éducative, de grandir et de lui faire comprendre ce qui est attendu de lui.

Le permis à points sera légèrement retravaillé en concertation avec les enseignantes et le personnel OGEC et mis à nouveau en place l'an prochain.

Les enfants, qui n'ont perdu aucun ou un seul point, ceux qui ont accepté la mise en place d'un contrat et qui se sont efforcés de le respecter seront récompensés de leurs efforts par un diplôme.

*Baby-foot

Grâce à une action entreprise par L'UGSEL et à notre mécène Tripode Architecture, les enfants ont la chance d'avoir un baby-foot dans la cour de récréation. Un planning pour les récréations du matin et de l'après-midi a été réalisé. Sur la pause méridienne, le personnel chargé de la surveillance inscrit les enfants volontaires afin de donner l'opportunité à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir jouer.

Les enfants ont eu également le bonheur de trouver à leur retour des vacances de printemps des jeux peints au sol en maternelle et en élémentaire. Cela vient enrichir le parcours de billes et les circuits de voitures que nous avons achetés l'année dernière.

A venir, un tracé de terrain de foot.

Il ne faut pas hésiter à relancer les élastiques ou cordes à sauter en plastique.

*Pause méridienne : La pause méridienne se déroule pour tous les élèves du CP au CM2, depuis la rentrée, autour de trois temps (déjeuner, récréation, ludothèque/bibliothèque).

Nous avons mis les CM2 en dernier afin de régler les problèmes de quantité. En effet, s'il y a des restes, ils peuvent se servir à nouveau plus généreusement.

Certains parents notent que le premier service ne dure pas assez longtemps. Il est pourtant équivalent aux autres. Nous l'avons même rallongé car les enfants du 1^{er} service descendent des classes à 11h25 au lieu de 11h30.

Nous allons repenser les horaires. Néanmoins, il faut que les enfants apprennent à manger en 35 minutes, ce qui est un temps correct.

IV – Communication

***Mails :** Depuis les attaques informatiques du mois de janvier, nous avons beaucoup de difficultés à communiquer par mail(s). Notre interface habituelle est Charlemagne. Ils nous ont informés que 30 à 40% des mails n'arrivent pas à destination ce que j'ai constaté à plusieurs reprises (notamment avec la communication à propos du PPMS, du Pèlerinage à Chartres pour les CM2, le Powerpoint envoyé suite à nos actions caritatives et de l'absence de certaines enseignantes). J'ai tenté de passer par gmail sans plus de succès.

Après réunion avec notre Président d'OGEC, il a été décidé de changer de fournisseur et de passer par Ecole Directe. Cela sera effectif autour du 20 juin.

De plus, dans l'optique d'une dématérialisation complète avec la loi RGPD, les formulaires de rentrée - le contrat de scolarisation - que vous deviez signer manuellement sera envoyé pour une signature électronique.

Cela a bien sûr un coût, 3€50. L'établissement ne pourra pas l'absorber à terme. Par conséquent, il faudra sans doute prévoir une augmentation des cotisations pour la rentrée 24-25 ou 25-26. Cela sera voté en conseil d'administration OGEC.

***WhatsApp de classe :** Ils ont été proscrits cette année à cause de certaines dérives. Quelques parents demandent à ce que le parent correspondant mette en place un WhatsApp où lui seul pourrait publier – les informations importantes ou urgentes -. Rappelons que seul l'administrateur est responsable de la teneur des propos tenus sur ce réseau. En ce qui concerne la direction, la voie des mails est largement privilégiée. Les mésaventures de cette année ont montré que cela peut être complexe en cas d'attaque(s) informatique(s). Nous en reparlerons à la rentrée.

V - Année prochaine

***Blouse en maternelle :** Afin de faciliter la gestion des blouses par les élèves de PS-MS-GS et avoir une certaine homogénéité, les enseignantes demandent dès septembre une blouse élastiquée au cou et aux poignets couleur Bleu Jean.

Après un appel d'offres et une négociation des prix, l'entreprise Bobine a été sélectionnée. Elle propose une blouse à 20-21€ selon les tailles. Elles vous seront remises le jour de la rentrée.

Attention, la commande peut être passée jusqu'au 3 Juillet. Après cette date, le prix sera de 25€ plus les frais de port.

Le 2 septembre, l'APEL sera présente pour distribuer les blouses et remettra une participation de 3€50 par enfant (*ce qui revient à 16€50 pour le 1^{er} tablier*). Nous les remercions vivement pour leur initiative.

Si vous souhaitez coudre vous-même la blouse, cela est possible. Nous demandons de respecter la couleur et le modèle.

Enfin, si vous souhaitez la personnaliser au prénom ou nom de votre enfant, 2 choix possibles : soit par Bobine (5€), soit par l'intermédiaire de la Fondation des Amis de l'Arche (3-4€) avec laquelle nous sommes en partenariat.

Attention, ne confondons pas notre demande de blouse standardisée avec un uniforme. Les maternelles sont en blouse et non en uniforme.

La question des surblouses lors des séances de peinture a été abordée mais les enseignantes n'en souhaitent pas, trouvant l'habillement trop compliqué pour des petits.

***Uniforme** : A la demande d'un uniforme dans notre école, ma réponse sera la même que l'année dernière. Je ne suis ni pour ni contre. Cela permet à la fois de gommer les inégalités vestimentaires ou modes et parallèlement alourdit le coût de la scolarité. Il est déjà complexe de mettre en place une blouse unique en maternelle. Nous allons attendre que l'uniforme soit obligatoire pour le mettre en place. Ma décision sera également collégiale avec les écoles du secteur.

***Rappel du code vestimentaire**

Je rappelle le règlement intérieur : port d'une tenue vestimentaire adaptée. Les joggings et survêtements sont acceptés uniquement les jours de sport. Les crops tops, les jupes courtes (mi-cuisses) et mini-shorts ne sont pas acceptés.

De plus, les baskets de sport avec un bon amorti et une très bonne tenue de la cheville sont attendues en cours d'EPS mais non acceptées au quotidien.

***Agenda**

A partir de la rentrée, du CP au CM2, l'agenda sera fourni par l'établissement. Il permet de combiner agenda et cahier de liaison. Nous allons y ajouter notre règlement intérieur, le permis à points, les billets d'absence et de retard. C'est un véritable outil que de plus en plus d'écoles utilisent. Cet agenda coûte 8€50. Sachant qu'un agenda dans le commerce coûte environ 5€50, nous avons pris la décision d'augmenter le prix du cartable. Il sera désormais de 40€50 au lieu de 35€. Cette année, les enseignantes vont prendre sur leur budget de classe afin de financer les 3€ manquant par élève.

***Programmes scolaires**

Nous sommes sous contrat d'association et donc tenus de suivre les programmes officiels diffusés par l'éducation nationale. La révision de l'ensemble des programmes du cycle 1 au cycle 4 déposée au mois de mars touche de nombreux domaines. La lecture du projet de programme d'éducation à la sexualité notamment aux pages 4 et 5 peut nous mettre en alerte. Cependant, lorsque nous déroulons le feuillet, de nombreuses choses sont déjà faites au sein de notre établissement : en Enseignement Morale et Civique et en CM2 en ce qui concerne l'éducation aux médias et à l'information.

Je rassure les parents, il s'agit là d'un projet qui demande à être affiné et qui sera soumis à un vote en commission. Suite à cela, le programme officiel sera diffusé dans le bulletin officiel. Si des points du programme nous semblent épineux, nous avons pour habitude de nous réunir en secteur ou en diocèse car ce qui soulève des questions dans notre établissement le sera dans les autres établissements. Il est alors nécessaire de réfléchir avec plusieurs chefs d'établissement afin d'avoir la meilleure approche possible.

En ce qui concerne les intervenants, je comprends l'inquiétude des parents. Néanmoins, pour tout ce qui a trait à l'Enseignement Affectif Relationnel et Sexuel, les parents sont toujours associés. Par exemple, en CM2, les parents sont conviés à une réunion avant l'intervention du CLER dans la classe. Il y a un temps de présentation et d'échanges entre parents et professionnels. Je remercie les parents pour leur confiance.

Enfin, il faut savoir que l'Enseignement Catholique est engagé dans cette réflexion depuis de nombreuses années car Monseigneur Aumônier à l'époque et Monseigneur Crépy maintenant, évêque du diocèse des Yvelines ont demandé de réfléchir à une progression en EARS de la Petite Section jusqu'au CM2 pour l'école primaire. Cela fait déjà plus de 5 ans.

VI - Appel aux parents

* **Catéchèse et Pastorale** : Cette année, nous proposons, hors temps scolaire, de la catéchèse pour les CP et CE1 (cf site internet). La méthode employée *Dieu avec nous, l'Emmanuel*.

Ce temps est animé par trois mamans d'élèves. Nous les remercions.

Un éveil à la Foi est proposé de la Petite Section au CE1 se basant sur les temps forts de l'année. A partir du CE2, le *Parcours InterParoles* a été mis en place. Il permet à chaque enfant de découvrir des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, de s'interroger sur les valeurs transmises par ces lectures, de les transposer et les appliquer dans notre quotidien.

Nous avons besoin de parents pour assurer ces deux temps. Merci de vous rapprocher de la direction si vous êtes disponibles.

* **Matinée bricolage** : Je remercie les parents qui répondent présents aux 3 samedis bricolage. Grâce à eux, les enfants et les enseignantes voient l'école évoluer. Pour ne citer que quelques exemples pour cette année, il y a eu la pose du banc de l'amitié autour de l'arbre, les panneaux d'affichage dans la cour, l'aménagement de la bibliothèque et de la ludothèque, la pose du vidéoprojecteur et de l'écran dans le hall, la réfection de la salle de restauration du personnel, le déménagement de salle.... Autant de petits et grands travaux qui nous auraient coûté une petite fortune si nous étions passés par différentes entreprises. Nous avons **besoin de tous** : petit ou grand bricoleur. J'espère que nous serons plus nombreux l'année prochaine ...

* **Dons** : Les livres de la bibliothèque et les jeux de société de la ludothèque ont besoin d'être renouvelés. Si vous pouvez faire des dons, nous vous remercions pour les enfants. Il en est de même pour les voitures miniatures.

L'année prochaine, j'envisage d'ouvrir un club de reporters en vue de diffuser un petit journal de l'école. L'année dernière, nous avons eu un don d'une vingtaine de PC portables. Cela nous permet d'assurer les séances d'informatique à partir du CE2. Si d'autres ordinateurs pouvaient être donnés, nous pourrions les mettre à disposition de nos petits reporters sans avoir à prendre ceux dédiés aux séances d'informatique.

VII - Questions diverses

* **Poux** : Ils sont de plus en plus résistants aux insecticides. Nous n'avons qu'un seul moyen : tous traiter en même temps qu'il y ait ou non des poux car une lente a pu échapper à votre vigilance. Il est nécessaire de retraiter après qu'il y ait encore une fois des poux ou non. Dans une classe de cycle 3, ils ont été présents toute l'année. Je vous demande donc de traiter vos enfants lorsque cela est demandé.

* **Photographe** : Il est vrai que la qualité des photos n'est pas toujours au rendez-vous. Nous allons voir pour changer éventuellement en 2024-2025. Cependant, je pense qu'il est trop tard pour l'année prochaine. Cela est certain pour l'année 2025-2026 si le photographe ne traite pas mieux ses clichés.

* **Conseil Pastoral** : Lors de notre matinée travaillée du 4 mai, l'APEL a proposé un moment convivial autour d'un café. Certains parents ont émis l'idée de commencer ce moment de partage par une prière que l'APEL a relayé. Les avis des parents divergent : certains ont beaucoup apprécié ce moment de communion et d'autres parents n'ont pas trouvé leur place et pensent dommage qu'un temps de partage entre tous les parents de l'école en exclu d'autres.

Nous devons prendre le temps de réfléchir à ce point. Un Conseil Pastoral se réunit 3 fois dans l'année. Il est constitué du Père Thomazo, d'Alice de Tinguay (représentante des parents),

de 2 enseignantes (Madame de Coligny pour le cycle 1 et Madame Serizier pour le cycle 2), de 3 parents engagés dans la Pastorale de l'école et de moi-même. En début d'année, je diffuserai le nom des personnes composant ce Conseil afin de vous permettre de leur poser des questions. Elles seront alors soumises à discussion lors de nos réunions.

***Piscine :** En CE1 et CM2, les garçons et les filles ont des vestiaires séparés. En CP, sur le créneau du vendredi en fin d'après-midi, deux autres classes sont présentes en même temps : des CE1. Tout comme nos CE1, il y a un vestiaire pour les filles et un pour les garçons. Il ne reste alors qu'un seul vestiaire pour nos CP. Les garçons sont d'un côté et les filles de l'autre. Il est nécessaire d'apprendre la pudeur aux enfants sans pour autant en faire un problème. Si chaque enfant est concentré sur son corps et à ce qu'il doit faire, il n'y a ni moquerie ni difficulté. Les enfants peuvent venir avec une cabine (peignoir sans manche élastiqué au cou).

***Dessins animés en maternelle :** Les dessins animés sont diffusés uniquement comme supports de quelques séances avec les alphas en Grande Section, un « C'est pas sorcier » à propos du projet de germination et un autre sur la natation synchronisée en rapport avec les JO. Je rassure les parents inquiets.

***Cantine :** Un repas sans viande est prévu une fois par semaine. Un parent demande s'il était possible de passer à une fois par mois. Ceci n'est pas possible. Nous respectons la loi Egalim

***Réassort lutins et classeurs :** Il est vrai que de commander chaque année de nouveaux lutins ou classeurs n'est pas économique ni écologique. Cependant, chez la plupart des élèves, le matériel utilisé n'est plus en bon état après une année d'utilisation. Cependant, nous pouvons y réfléchir pour les classeurs. Nous prendrons notre décision pour la rentrée.

***Fin de l'année :** Comme nous travaillons 4 samedis matins, nous sommes libérés 2 jours avant la sortie officielle. Cette date de sortie est annoncée un an à l'avance afin de permettre aux familles de s'organiser. Nous avons entendu les difficultés de certaines d'entre elles. Par conséquent, avec Mr Detaille, nous proposerons le jeudi 4 juillet pour les élèves du CP au CM2, une journée ou demi-journée à l'école s'articulant autour des jeux collectifs. Sur la pause méridienne les enfants déjeuneront avec un pique-nique froid apporté de la maison sous la surveillance de Mr Detaille. Ce temps sera ponctué d'un « C'est pas sorcier » ou dessin animé. Les enfants peuvent emmener des coloriages également. Ils auront la ludothèque et bibliothèque à leur disposition.